

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 mars 2025	Le vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq à 18 h 35, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.
Date de convocation 17 mars 2025	<u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGault, Léon Taisne, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Ludovic GUIOT, Pascal MARIE, Corentin LECOMTE, Monique INFRAy, Manuella FERREIRA, Maryvonne DAVOT, Philippe MAUGER, Arnaud DAMIEN, Danielle BERTRE, Mourad AFIF-HASSANI, , Guy COTTREZ, Hervé LOUR, William BERTRAND
Nombre de Conseillers	<u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGault, Anthony LE PENNEC à Anne-Sophie DE BESSES, Nadine DESCHAMPS à Léon Taisne, François BIQUILLON à Hervé LOUR
En exercice..... 27	<u>Étaient absents</u> : Olivier MOHLO, Stéphane BREHAM
Présents 21	<u>Secrétaire de séance</u> : Arnaud DAMIEN
Pouvoirs 04	
Votants 24	

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

25.03 - FINANCES LOCALES - DECISION BUDGETAIRE - ADOPTION COMPTE FINCANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET ANNEXE CAMPING

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du Camping se solde avec un résultat cumulé positif de (+) 86 155,44 euros, soit un résultat net affectable à la gestion 2024 de (+) 86 155,44 euros décomposé tel que suit, après prise en compte du déficit de financement des restes à réaliser :

- (+) 34 744,80 € en section d'exploitation (29 483,30 € de résultat 2024 + 5 261,50 € de report 2023)
- (+) 51 410,64 € en section d'investissement (14 918,50 € de résultat 2024 + 40 532,14 € de report 2023 – 4 040,00 € de reste à réaliser 2024).

Le Compte Financier Unique du budget annexe montre de nouveau pour cette année, la bonne santé financière de l'équipement qui permet une autosuffisance budgétaire, sans que la collectivité ne verse de subvention d'équilibre. Cet excellent résultat permet également au Camping d'autofinancer ses investissements visant à l'amélioration des conditions d'accueil des campeurs.

Le camping municipal participe pleinement à l'attractivité touristique de la commune et sa clientèle bénéficie à l'activité du commerce de proximité. Il a réalisé en 2024 une aussi bonne saison qu'en 2023 en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des résultats comptables conformément à la nomenclature M4.

Eléments budgétaires 2024	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation
Budget + DMs	76 406,30 €	76 406,30 €
Total réalisé (1)	90 739,29 €	48 974,41 €
Rattachements 2024 (2)	0,00 €	12 281,58 €
Total exécution 2024 (3 = 1+2)	90 739,29 €	61 255,99 €
Résultat d'exploitation propre 2024	29 483,30 €	
Excédent d'exploitation reporté 2023 (4)	5 261,50 €	
Déficit d'exploitation reporté 2023 (4)		0,00 €
Total exécution + report 2023 (5 = 3+4)	96 000,79 €	61 255,99 €
Résultat d'exploitation prévisionnel cumulé 2024	34 744,80 €	

Eléments budgétaires 2024	Recettes d'investissement	
Budget + DMs	85 232,14 €	85 232,14 €
Total réalisé (1)	47 924,61 €	47 924,61 €
Restes à réaliser 2024 (2)	1 050,00 €	5 090,00 €
Total exécution 2024 (réalisé + RAR) (3 = 1+2)	48 974,61 €	38 096,11 €
Résultat d'investissement propre 2024	14 918,50 €	
Excédent d'investissement reporté 2023 (4)	40 532,14 €	
Déficit d'investissement reporté 2023 (4)		0,00 €
Total exécution 2024 + report 2023 (5 = 3+4)	89 506,75 €	38 096,11 €
Résultat d'investissement cumulé 2024	51 410,64 €	

Monsieur le Maire se retire de la séance, conformément aux articles L 1612-12 et L 2121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ne participe pas au vote.

Madame Marie-Claude LAURET, doyenne de l'assemblée, prend la présidence de la séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'instruction comptable codificatrice M4,
- Vu le Compte Financier Unique 2024 transmis et validé par Monsieur Le Receveur,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- **DE PROCEDER** au vote du Compte Financier Unique 2024 par chapitre au niveau de la section d'exploitation et d'investissement
- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024 établi conjointement par Monsieur le Maire et le comptable public.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Votants	24
Pour	24
Contre	-
Abstentions	-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.



Le/La secrétaire de séance

Certifié conforme et exécutoire

Le Maire de Pont de l'Arche.

Richard JACQUET



Vues synthétiques du CFU 2024 – Budget Annexe Camping

VILLE DE PONT DE L ARCHE - CAMPING - - 2024

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	38 274,50	14 636,63	12 281,58	26 918,21	70,33	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	28 167,00	25 108,37	0,00	25 108,37	89,14	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	6 464,80	6 304,80	0,00	6 304,80	97,53	0,00
Total des dépenses de gestion courante		72 906,30	46 049,80	12 281,58	58 331,38	80,01	0,00
Chapitre 66	Charges financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 406,30	46 049,80	12 281,58	58 331,38	79,46	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	3 000,00	2 924,61	0,00	2 924,61	97,49	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 000,00	2 924,61	0,00	2 924,61	97,49	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		76 406,30	48 974,41	12 281,58	61 255,99	80,17	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		76 406,30	48 974,41	12 281,58	61 255,99		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

VILLE DE PONT DE L ARCHE - CAMPING - - 2024

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	64 880,00	78 434,92	0,00	78 434,92	120,89	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 825,05	0,00	2 825,05	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		64 880,00	81 259,97	0,00	81 259,97	125,25	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	6 264,80	9 479,32	0,00	9 479,32	151,31	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		71 144,80	90 739,29	0,00	90 739,29	127,54	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		71 144,80	90 739,29	0,00	90 739,29	127,54	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		5 261,50					
Total des recettes de la section d'exploitation		76 406,30	90 739,29	0,00	90 739,29		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

VILLE DE PONT DE L'ARCHE - CAMPING - - 2024

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 560,00	4 620,00	29,69	5 050,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	33 000,00	28 386,11	86,02	40,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	36 672,14	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		85 232,14	33 006,11	38,72	5 090,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		85 232,14	33 006,11	38,72	5 090,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		85 232,14	33 006,11	38,72	5 090,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		85 232,14	33 006,11		5 090,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) D1 040 = RE 042

(6) D1 041 = RI 041

VILLE DE PONT DE L'ARCHE - CAMPING - - 2024

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	6 700,00	10 000,00	149,25	1 050,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	35 000,00	35 000,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		41 700,00	45 000,00	107,91	1 050,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 000,00	2 924,61	97,49	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 000,00	2 924,61	97,49	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		44 700,00	47 924,61	107,21	1 050,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		40 532,14			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		85 232,14	47 924,61		1 050,00

(1) recettes justifiées non librées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041